
Tarifs annuels dès août 2025

Elèves domiciliés dans le canton de Vaud et de moins de 20 ans et apprentis/étudiants jusqu'à 25 ans
Elèves domiciliés dans le canton de Fribourg: [contactez le/la responsable de site](#)

S'initier à la musique

Initiation musicale

Frs 590.- (Frs 295.- semestre)

Cours théorique

Solfège – cycle 1 & 2

Frs 325.- (Frs 163.- semestre)

Solfège – cycle 3

Frs 432.- (Frs 216.- semestre)

Cours instrumental individuel

30 minutes

Frs 1100.- (Frs 550.- semestre)

40 minutes

Frs 1300.- (Frs 650.- semestre)

50 minutes

Frs 1500.- (Frs 750.- semestre)

60 minutes

Frs 1700.- (Frs 850.- semestre)

Musique d'ensemble

Musique de chambre, groupe, ensemble de jeunes etc... : offert aux élèves inscrits à un cours individuel.

Cours adultes

Cliquez [ICI](#)

Le tarif minimum est fixé par la FEM

Une aide individuelle peut être obtenue auprès de la commune de domicile de l'élève.

Prière de se référer au règlement communal concernant les aides individuelles pour les études musicales.

Rabais et conditions particulières

Le soutien de la société de musique et des communes permet d'offrir un tarif préférentiel.

Initiation musicale et solfège

Soutien enfant résidant Valbroye	fr. -35.-
----------------------------------	-----------

Cours instrumentaux

Soutien harmonie «La Broyarde»	fr. -20.-
Soutien enfant résidant Valbroye, Villarzel	fr. -35.-
Soutien membre harmonie «La Broyarde»	fr. -50.-

Réduction famille : 10% pour le 2ème enfant, 15% pour le 3ème enfant

Informations complémentaires

But de l'école

Le but de l'Ecole de Musique (ci-après nommée EM) est d'offrir un enseignement musical de qualité. L'EM a été créée afin de former une relève et ainsi assurer l'avenir de la société de musique « La Broyarde ».

Instruments

L'EM se charge de fournir un instrument à l'élève en collaboration avec le professeur respectif. L'achat ou la location-vente sont à la charge des élèves. L'EM peut, suivant les cas et les disponibilités, mettre à disposition des élèves des instruments contre location. Les anches pour les bois (clarinettes, saxophones, par exemple) ainsi que les méthodes sont à la charge des élèves. L'élève est responsable de son instrument et du matériel mis à disposition. La perte ou la réparation, provenant du manque de soins ou de la négligence, sera facturée. Toutes les réparations seront exécutées par un spécialiste mandaté par l'EM. Personne d'autre n'a l'autorisation d'intervenir sur les instruments propriété de l'EM.

Écolages

La finance d'écolage est payable par semestre, sur facture avec un délai de paiement de 30 jours. Toutefois il est possible de l'acquitter en plusieurs versements d'entente avec le responsable du site.



Musique d'ensemble

L'entrée à l'ensemble des jeunes est, en principe obligatoire et se fait en accord avec le professeur, les parents, et le responsable du site normalement dès une année d'instrument. L'ensemble des jeunes répète durant tout ou partie de l'année selon l'agenda des concerts / manifestations. L'ensemble des Jeunes est un cours offert aux élèves de l'école. Les élèves peuvent adhérer à l'harmonie « La Broyarde » dès l'âge de 13-14 ans en fonction de leur niveau. L'admission se fera d'entente entre le directeur et la commission de musique de l'harmonie ainsi que du responsable de l'EM, de l'élève et de ses parents.

Concours des solistes

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron ainsi qu'au Concours Vaudois des Solistes et Petits Ensembles (CVSPE) qui se déroule courant novembre. La participation à ces concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur. Les finances d'inscription sont prises en charge par l'harmonie « La Broyarde ».

Camp de musique

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer aux différents camps de musique organisés par l'ensemble des jeunes instrumentistes broyards (EJIB) ou par la Société Cantonale des Musiques Vaudoises (SCMV). La participation à ces camps est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur. L'harmonie « La Broyarde » participe aux finances d'inscription afin de soutenir et d'encourager ses élèves.

